

FORMATION AMIANTE: OPÉRATEUR DE CHANTIER - SOUS-SECTION 4

L'employeur doit réaliser la formation de ses travailleurs, à la prévention des risques liés à l'amiante lorsque qu'ils sont exposés ou susceptibles d'être exposés à l'amiante (Arrêté du 23 février 2012, Directive 2009/148/CE du 30/11/2009, Article R4412-98 du code du travail). Recyclage tous les 3 ans.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires.
- ✓ Identifier la réglementation et l'évolution des techniques
- ✓ Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires

Public et prérequis :

- ◆ Groupe de 12 personnes maxi
- ◆ Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux, et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures ou du mode opératoire.
- ◆ Prérequis : parler et écrire le français.
Document attestant l'aptitude médicale au poste de travail (spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).

Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, films...
- ◆ Exposés - Étude de cas/ application pratique sur plateforme pédagogique


Animateur :

- ◆ Consultant, formateur en QSE. IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise.

Date et lieu :

- ◆ Intra : Nous consulter
- ◆ Inter : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

 2 jours (14 heures)

Caractéristiques, propriétés de l'amiante et effets sur la santé.

Produits susceptibles de contenir de l'amiante : localisation, identification.

Les principales exigences réglementaires.

Prévention du risque amiante.

Suivi médical.

Rôle des acteurs sécurité santé.

Application méthodes de travail, procédures

Utilisation et limites des équipements de protection.

Gestion des déchets.

Détection de situations d'urgence ou anormales, conduite à tenir.

Validation des acquis.

Nota : Pour la partie pratique, le stagiaire devra avoir sa propre tenue de travail et les EPI de base adaptés à son activité (chaussures de sécurité, casque, gants...).

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les plus de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.

Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.